

CHARTRE DE L'ÉTUDE DU SOIR

L'étude se déroule de 16h45 à 17h30

Je suis en étude pour travailler

Je travaille dans le calme

Si je n'ai plus de travail, je lis tranquillement

Je peux être aidé par un camarade de l'Institution

L'adulte responsable peut utiliser, si besoin, le permis à points

Avant d'aller en étude, je pense à aller aux toilettes et à prendre mes affaires scolaires.

Pendant l'étude, en cas de nécessité, je suis autorisé à aller aux toilettes seul

L'accès aux ordinateurs est réservé aux collégiens

Les chefs d'établissement peuvent décider de l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève du temps d'étude

Les chefs d'établissements

Xavier Charruaud et Ludovic Roussel